

**Il était une fois la
loi.**

Deux mois plus tard, je me retrouve devant Mme le juge pour la réconciliation, d'abord mon épouse et son avocat sont reçus. Puis viens mon tour, je n'ai pas d'avocat. Mme le juge me fait entrer, me demande de m'asseoir tout en refermant la porte, puis passe derrière son bureau et s'assoit, croise les bras, et me déclare d'une voix sèche et ferme :

- Monsieur, votre épouse veut vous quitter, elle et bien décider à le faire, et vous ne pourrez rien faire pour l'empêcher.

Je suis surpris, c'est le moins que je puisse dire, de ce que je viens d'entendre, mais surtout de la façon dont cela a été dit. Estomaqué, je réponds:

- De toute façon, je n'ai pas l'intention de l'attacher, mais je ne suis pas d'accord avec ce qu'elle dit.

Du mieux que je peux, j'essaye d'expliquer à Mme le juge. Que mon épouse a provoqué la dispute dans le seul but de partir !

- Elle a provoqué cette dispute et a fait de sorte que les enfants m'entendent dire exactement ce qu'elle voulait que je dise. D'ailleurs ce que j'ai dit dans ce moment de colère, je ne le pense même pas, et je ne l'aurai pas dit si avant, elle ne m'avait pas hurlé : Je te préviens, je vais foutre le camp. Toute cette scène n'avait que pour objectif, de m'annoncer qu'elle allait me quitter.

- Oui mais elle parle d'alcool et de violence, tout particulièrement sur le plus grand.

Mais quel alcool, quelle violence ? Je ne peux pas nier l'alcool puisque j'ai eu un retrait de permis pour la cause, mais ça ne fait pas de moi, pour autant un alcoolique. D'ailleurs, j'ai obtenu un permis blanc, j'ai donc pu continuer de travailler et ça n'a pas eu plus d'incidence que ça dans le ménage. Mon épouse, profite de cette situation, pour évoquer l'alcool, mais je vous assure qu'il n'y a pas plus d'alcool que ça. Quant à la violence, je n'ai jamais été violent sur mon épouse, et encore moins sur mes enfants je ne les ai jamais battus, ce jour-là, j'ai secoué mon fils en le tenant par le bras, car il ne m'avait pas obéi, mais je ne l'ai pas frappé. Je ne suis pas un père, qui privilégie les coups, mais plutôt le contraire.

Le dialogue, les explications, leurs punitions c'est en général la privation de jeux, faire des devoirs ou des pages d'écriture. Mais, je n'excluais pas totalement une paire de claques quand c'est nécessaire, mais je vous assure, madame le juge, qu'ils n'en ont pas toujours eu à chaque fois qu'ils le méritent. Toute cette scène a été organisée et préparée par mon épouse, qui avait pour seul but de partir, elle a conditionné et préparé les enfants à mentir. C'est pourquoi madame le juge, je demande que mes enfants soient entendus par un juge pour enfant.

- Bon, je vais renvoyer l'affaire, de manière à entendre les enfants, monsieur! Je vais faire entrer votre épouse et son avocat pour les informe.

Elle se lève et sort dans le couloir pour les appeler, je m'étais levé aussi. J'espérais qu'en les faisant entendre, par un juge pour enfants, et dans la mesure qu'on leur poserait les bonnes questions, il serait vite établi qu'ils ont été préparés à cet événement. Ils entrent, on est debout. Madame le juge annonce qu'elle va renvoyer l'affaire pour pouvoir entendre les enfants. L'avocat dans un sursaut d'étonnement et de surprise :

- Pardon votre honneur ?

Mme le juge lui décroche un de ces sourires qui me cloue sur place, tout en lui disant:

- Oui maître, je vais renvoyer l'affaire à dans trois semaines.

Et sur ce, l'avocat se calme, ne bronche plus, il dit seulement à mon épouse :

- Vous avez compris, madame ? Mme son honneur veut entendre les enfants !

- Oui, confirme-t-elle avec désinvolture tout en se dirigeant à son bureau consulter son agenda, jeudi en huit, annonce-t-elle toujours aussi souriante en les ramenant vers la porte.

Moi je suis toujours là, planté sur place, tel un boxeur sonné, ko debout, je suis abasourdi. A ce moment précis, mon corps est parcouru par une espèce de frisson et de picotement, il me revient à l'esprit subitement un événement semblable* vécu il y a quelques années de ça. Mme le juge revient vers moi :

- Vous voyez, monsieur, je vais entendre vos enfants mais je vous conseille de revenir avec un avocat si vous voulez que vos droits soient défendus.
- Si vous n'en connaissez pas, rendez-vous auprès du bureau du greffe, qui vous remettra une liste, demandez aussi le document pour obtenir l'aide judiciaire, puisque vous dites être dans une situation financière difficile, me dit-elle, tout en m'accompagnant vers la porte.

Encore sous le choc, je me retrouve dans le couloir, je ne serais vous expliquer dans quel état exactement je me trouvais. Comme un automate je vais faire ce qu'elle m'a dit, tout en pensant à l'avocat, à sa réaction face à Mme le juge, je suis sûr qu'une fois dans le couloir, il a dit à mon épouse : « Rassurez-vous, madame, j'ai bien compris votre honneur, elle veut entendre vos enfants, mais ça ne servira à rien. Et c'est bien ce que j'ai compris moi aussi. »

Après avoir récupéré les documents, je rentre à la maison encore en état de choc, pendant les jours qui suivent, je suis partagé entre l'envie de laisser tomber et celle de continuer.

Je suis plus que choqué par ce qui c'est passé dans le bureau de Mme le juge, surtout l'image de son grand sourire à l'avocat, parce que j'ai ressenti à ce moment-là, j'ai peur de m'être trompé pourtant j'ai quelque chose au fond de l'estomac et à travers la gorge.

Quant à mon épouse, elle semble avoir gagné en assurance, bien que j'essaye, toute discussion s'avère impossible. Du coup, je lui dis: « Tu peux faire tout ce que tu veux, je réagirai » car je garde l'espoir; le fait qu'elle ait allé chercher ce certificat médical chez le médecin de sa mère, alors qu'elle pouvait le faire chez notre médecin de famille, ne peut être pris en compte.

Je vous épargne mon état et les péripéties, du choix de l'avocat d'après la liste, mais le fait est que je finis par obtenir un rendez-vous auprès d'un au bout de la troisième tentative. Au premier entretien donc, avec l'avocat, je lui explique ce qui c'est passé ce jour-là. Mais, surtout je lui parle de ma situation financière, ça me semble important pour qu'il comprenne exactement ma situation. Je lui fais part de mon souhait de demander l'aide judiciaire, il m'écoute bien, puis en souriant me dit:

- Rassurez-vous, monsieur, je ne vais pas vous prendre à la gorge, vous verrez, ça se passera bien, mais je ne peux pas présenter de demande d'aide judiciaire, car vous ne l'obtiendrez pas, vous avez un salaire et c'est de ça qu'ils tiendront compte, il ne prendra pas en compte vos dépenses, comprenez-vous monsieur ?

Devant mon silence et ma perplexité, il poursuit:

Je vais le faire, si vous voulez, mais je vous le dis, vous ne l'obtiendrez pas.

- D'accord, pour l'instant on va laisser cette question d'aide judiciaire de côté.

- Bon, je vais ouvrir votre dossier et je me renseignerai sur la date du jugement. En attendant, monsieur, il faut me réunir tous les renseignements et documents nécessaires et on se reverra.

Je m'en vais, non sans lui avoir établi un premier chèque. Pourtant, je dois dire que, je suis dans une situation financière extrêmement difficile, bien qu'on vécût correctement on n'a jamais pu avoir des économies, et à la banque, ces derniers temps, on était bien plus souvent dans le rouge.

Au deuxième entretien, le débat commence bien, je dois encore fournir d'autres explications, puis je suis informé de la date du nouveau rendez-vous chez Mme le juge.

Puis, je l'entends me dire:

- Je vais vous présenter les témoignages des témoins à charge présentés par votre épouse - des témoins à charge, c'est quoi ce machin-là -Oui monsieur, tenez voici le témoignage de monsieur (*) et de monsieur (*).

Autant vous dire qu'heureusement que je suis assis car il s'agissait là de soi-disant amis. Des gens avec qui j'ai fait la fête, que j'ai reçus chez moi à ma table, chez qui j'ai été, dans leur famille même ! Des gens auxquels j'ai rendu service, à qui je n'ai absolument rien fait, avec lesquels je n'ai jamais eu aucun problème ! Et qui plus est, ils affichent de vouloir rester neutres dans cette affaire, et là j'apprends qu'ils témoignent contre moi, si encore leur témoignage était vrai !

Décrire mon état de surprise est impossible, il me vient en mémoire ce vieil adage qui dit: « Garde-moi de mes ennemis, de mes amis je m'en charge, fort de n'avoir pas d'ennemis, j'ai totalement négligé mes amis. » Mais là où j'ai failli mourir de stupeur, c'est lorsqu'il me fait part du témoignage de monsieur le maire. Hé! oui, monsieur le maire, atteste comme quoi, à une certaine date, il a reçu dans son bureau mon épouse qui l'a informé que le dimanche 24 avril 1994, je l'ai mise à la porte du domicile conjugal avec ses enfants.

Il se trouve que depuis trois mois, j'ai maintes fois croisé monsieur le maire qui à chaque fois m'a dit bonjour, comme si de rien n'était, on s'est même serré la main et demandé si ça allait bien, je suis stupéfié ! Je pense qu'en tant que premier magistrat de la commune, avant d'établir ce genre de document, il aurait dû au moins essayer d'avoir un entretien avec moi.

De plus, ce dimanche en question, juste après qu'elle ait quitté la maison avec les enfants en compagnie de ce soi-disant ami, j'ai vu monsieur le maire passer devant la maison, il se promenait en compagnie de sa femme. Si c'est à ce moment qu'elle lui a dit que je l'avais mis à la porte, pourquoi n'est-il pas entré chez moi pour m'en parler, pourquoi n'a-t-il pas au moins essayé ?

A ce moment-là, je lui aurai dit: « Monsieur, occupez-vous de vos fesses. » et il aurait pu écrire tout ce qu'il voulait, ça aurait eu le mérite au moins d'être honnête. Ou alors, ce qui aurait été le cas, je l'aurais invité à venir à la maison, pour en discuter en présence de mon épouse et je vous assure, j'en suis convaincu, qu'il n'aurait absolument pas établi ce document ou plutôt le contraire. C'est ce que j'explique à mon avocat, qui a pour seule réponse :

- Ce monsieur est libre de faire ce qu'il veut, il n'était en rien obligé de m'informer qu'il avait établi ce genre de document.

Je pense que pour un premier magistrat de la commune, ce monsieur n'a surtout pas le courage de son acte, ce qui est lamentable.

Après avoir discuté de chose et d'autre sur le dossier, le deuxième entretien se termine, et j'avoue que je suis étonné du comportement de mon avocat. Puis arrive le jour où l'on doit de nouveau se présenter devant Mme le juge, d'abord les enfants, puis mon épouse et son avocat, et c'est à notre tour, inutile de dire que ce fut très bref

La procédure est engagée, et d'après Mme le juge, un jugement sera rendu par un tribunal, car ce n'est pas de son ressort, elle ne fait que constater que la réconciliation n'est pas possible. Je constate que Mme le juge ne parle absolument pas de l'entretien qu'elle a eu avec les enfants.

Il y a eu quelques échanges de mots entre Mme le juge et mon avocat que je n'ai pas très bien compris, et on quitte son bureau.

Dans le couloir, il me dit de prendre rendez-vous, auprès de son bureau pour notre prochain entretien, puis ont se sépare.

Je n'ai pas bien compris ce qui c'est passé, mais j'ai une sensation étrange, je rentre à la maison plus que perturbé, je me demande si ça vaut la peine de continuer cette mascarade. Mais enfin ne dit-on pas qu'il faut toujours garder l'espoir ?

Quant à mon épouse, elle n'est toujours pas revenue ; comme elle ne conduit pas c'est sa très chère nouvelle copine qui l'a accompagnée au tribunal, je pense qu'elles sont en train de savourer sa première victoire. C'est fou, la place qu'a prise cette personne dans sa vie, surtout depuis qu'elle est la nourrice de sa petite fille, elles sont tout le temps fourrées ensemble, plus encore depuis le début de cette affaire. Quand je pense qu'au début c'étaient des gens qu'elle ne voulait pas fréquenter, ce sont des gens que j'ai pratiquement imposés à la maison.

Aujourd'hui, j'ai rendez-vous avec mon avocat, c'est la première fois depuis notre passage chez Mme le juge. Et je dois de nouveau expliquer ce qui s'est passé le jour de la dispute, ce qui s'est passé avec mon fils, j'explique du mieux que je peux, mais il me contredit souvent, le ton monte car il me désapprouve même parfois, pour lui c'est de la violence.

- Quel père n'a jamais secoué un peu son fils en le tenant par le bras lorsqu'il n'a pas obéi ?

- Moi ! me répond-il.

Bravo, maître, vous êtes unique ! Continuez, vous aurez une auréole. Il y a de la tension, le débat continue.

- Vous voulez quoi, monsieur ? Qu'elle revienne ! Je suis surpris.

- Non, maître, elle fait ce qu'elle veut, c'est ce que je lui ai déjà dit ! Si ça avait été le contraire, maître, ce n'est pas à vous que je le dirais, je suis encore tout de même bien placé pour m'exprimer directement.

Il me précise qu'il me faudra réunir des documents et des témoignages, puis on se sépare non sans oublier le chèque.

- Allez, je compte sur vous monsieur, lorsque vous aurez réuni les documents prenez rendez-vous ! me dit-il sur un ton bon enfant; après le débat qu'on vient d'avoir, ça me laisse perplexe.

Et puis la vie doit continuer, chaque jour il faut aller travailler avec ses aléas : le chargement le matin avec sa part de difficulté, la conduite du camion, les livraisons, la manutention, le contact avec les gens, encaisser les remarques, les plaisanteries même celles qui n'en sont pas.

Je suis dans un tel état ! Mais j'essaye de faire tout ça avec le sourire, et dans un maximum de bonne humeur pourtant ce n'est vraiment pas facile, croyez-moi.

D'autant plus qu'à la maison, il semblerait que je ne suis plus rien, les enfants ne me parlent que par obligation, ne se sentent plus dans la nécessité de me demander ou de m'expliquer quoi que ce soit.

Quant à mon épouse, c'est la même chose, elle vaque à ses occupations dans l'indifférence totale de ma présence, voire de mon existence et les choses se passent dans le plus de calme possible.

D'autant plus que je fais tout pour ne pas trop remuer le bateau, je me dis qu'elle finira bien par se rendre compte qu'elle est en train de faire une connerie, et on ouvrira le débat, et après une bonne discussion, une mise au point adéquate, les choses pourront de nouveau rentrer dans l'ordre.

Car, au fond de moi, je reste persuadé qu'elle ne va pas oser aller jusqu'au bout, qu'elle finira bien par comprendre qu'elle est en train de tout détruire, qu'on va tout perdre, sur un coup de tête, elle a peut-être quelque chose à me dire, dans ce cas-là moi aussi.

Et après une bonne explication, ça pourrait repartir sur de meilleures bases, ce n'est pas la meilleure méthode, mais avec son fichu caractère, je dois me résoudre à tout.

Lorsqu'il s'agit de discuter, c'est quasiment impossible. Quand on est seul, madame joue à la je m'en foutiste, elle se fout royalement de tout, elle n'en a plus rien à faire, elle va foutre le camp un point c'est tout, je n'avais qu'à pas faire le con. Évidemment, dans cette affaire, je suis le seul responsable. Ben voyons !

- Ma chérie, dans un couple, en conflit c'est comme pour faire l'amour il faut être deux.

Mais, lorsqu'il y a les enfants, madame monte en furie, hurle et prend les enfants à témoin.

- Oui, les enfants t'ont entendu nous mettre dehors, tu nous as mis dehors, insiste-t-elle très fort de manière à ce que les enfants s'en imprègnent très bien.

Ils t'ont entendue, tu as dit ceci, tu as fait cela, ils ont vu que tu bois, et quand tu as bu, tu fais ça et ça, et là elle cherche la moindre petite chose, pourvu qu'elle puisse prendre les enfants à témoin.

Et les enfants, très excités, se joignent à cette scène, hurlent à leur tour. Face à cette situation, je garde mon calme et je me tais, je suis bien décidé à ne pas entrer dans son petit jeu.

Car, dans la mesure où elle a évoqué la violence, depuis elle multiplie les provocations en utilisant les enfants, ça l'arrangerait bien, si je m'énervais et me mettais à battre les enfants, voire elle-même. Avec mon calme, elle aura la preuve de son mensonge.

Pourtant, parfois je ne la comprends pas, en dehors du fait qu'on ne se parle pas ou peu, elle fait les choses comme si de rien n'était, surtout en présence des gens qui viennent à la maison.

Je voudrais ouvrir le débat en leur présence mais je n'ose pas, j'ai peur d'avoir l'air de provoquer, je préfère que ce soit elle qui le fasse, étant donné que c'est elle qui a déclenché tout ça. Surtout le fait que je parte le matin vers les six-sept heures et que je revienne le soir plus ou moins aux mêmes heures, elle est donc plus que moi exposée aux contacts avec le voisinage, et je ne voudrais pas, au cas où les choses s'arrangeraient, qu'elle soit trop embarrassée.

Avec les enfants, j'ai décidé de les laisser faire. Leur comportement n'est pas si terrible que ça, dans la mesure où ils ont été préparés pour, je n'ai qu'à maintenir un peu de discipline et de respect.

Ainsi les jours passent, j'ai reçu une lettre de mon avocat, je dois prendre rendez-vous. Cet entretien, ressemble aux autres, commence par la lecture et prise de connaissance des documents : je présente que deux témoignages, celui de mon patron et d'un petit collègue et néanmoins ami, mon épouse, rajoute le témoignage de sa mère.

- Ça ne va pas, vous n'avez rien d'autre à dire ? Rien à lui reprocher ?
- Mais c'est une sainte que vous avez épousée, monsieur ! me dit-t-il sur un ton d'impatience.

- Sainte ou pas, le problème n'est pas là, maître, ce que je lui reproche moi, c'est qu'elle est en train de mentir, et de faire mentir les enfants.

Il fait des bons sur sa chaise ! Elle ment, elle ment, mais ça ne suffit pas comme élément de preuve, je ne peux pas aller devant monsieur le président du tribunal avec ça.

Il me donne l'impression d'être au désespoir, oui au désespoir, d'avoir à défendre une cause perdue d'avance, j'aurais aimé savoir ce qui fait que ma cause soit autant et aussi perdue d'avance. J'avais envie de me lever et de partir, mais je me vois mal aller voir un autre avocat, recommencer à tout expliquer et surtout compte tenu de ma situation. Je préfère donc de m'accrocher et adienne que pourra.

Au bout de cette discussion, plus ou moins houleuse, il m'informe qu'il me tiendra au courant du rapport qu'il présentera au tribunal. Et je m'en vais, toujours dans un tel état ! Vraiment j'ai l'impression d'être sur une autre planète

Les jours passent, dans le train train quotidien et le calme éphémère, ma chère tendre s'occupe et continue de se faire aider par sa copine. Vraiment quand je pense...

Depuis qu'elle a décidé de partir, elle a dénoncé le compte et s'est retirée de la banque, je me retrouve plus en plus dans une situation financière plus que difficile et je dois continuer à faire face, et à toutes les autres choses aussi.

J'ai l'impression qu'elle fait tout pour me pousser à bout, pour que je me décide à la supplier, de mon côté, je guette le moment où elle finira bien par se rendre compte de la bêtise qu'elle est en train de faire. Au fond de moi, je garde encore l'espoir que les choses peuvent s'arranger, je n'arrive toujours pas à croire qu'elle va oser aller jusqu'au bout.

Au début, j'étais persuadé que le tribunal n'accepterait jamais le certificat médical qu'elle présente, ce qui aurait considérablement changé la situation.

Mais je suis de moins en moins sûr, surtout depuis que je vois le comportement de mon avocat qui me surprend de plus en plus.

Et pourtant, le rapport qu'il a présenté au tribunal correspond exactement à ce que je lui explique, je suis vraiment surpris, car lorsque je suis en sa présence il donne l'impression de tout faire pour me décourager. Je vais finir par me demander dans quel camp il est.

Lors de cet ultime entretien avant le jugement, il me surprend encore et me donne l'impression d'être de plus en plus au désespoir, de moins en moins d'accord avec ma façon de voir les choses, au bout d'un moment plus ou moins houleux, il se calme, puis m'explique le rapport, et les arguments qu'il va présenter devant le tribunal, face à ma perplexité et un certain étonnement.

- Hé ! Monsieur, je ne suis pas l'avocat de votre épouse.

Ben voyons ! Aurait-il lu dans mes pensées, car c'est une question, que bien souvent je me suis posée, ces derniers temps.

- On doit parler de la pension alimentaire, monsieur.

- La pension alimentaire ? Je ne peux pas le payer, et puis ce n'est pas le plus important. Ce qui fait que pour moi la pension alimentaire c'est 0 franc.

- Je ne peux pas vous suivre dans cette position monsieur, c'est pourquoi je demanderais 1 00 francs.

- Faites comme vous voulez mettre, pour moi ça n'a aucune importance, je n'ai pas fait des enfants pour verser une pension alimentaire.

Puis, il demande si j'accepte un jugement aux torts partagés, devant un moment de silence de réflexion, il m'explique et cherche à me convaincre, que dans cette situation et dans l'intérêt de chacun il est préférable que j'accepte que le jugement soit prononcé dans ce sens, il était presque persuadé que de toute façon, il y a de fortes chances que ce divorce soit prononcé dans ce seul sens, ce qui par-là même réussit à me convaincre.

De toute manière, pour moi ça n'a aucune importance, au fil des jours j'ai dû me résigner à l'évidence, tout ça était bel et bien préparé pour une rupture définitive.

J'étais disposé à toute concession, mais de là à supplier, non ! et heureusement que je ne suis pas en arriver là, car il est clair que ça aurait été inutile sinon qu'à me rendre un peu plus ridicule.

Mais tant qu'à faire un divorce aux torts partagés, il serait bien de penser à l'intérêt des enfants.

Puis, le jugement de non-réconciliation est prononcé à mes torts exclusifs, je suis abasourdi. Ça ne fait que confirmer ce que j'avais bien pressenti dans le bureau de Mme le juge.

Mais je m'étais bercé tout de même d'un tout petit espoir, mais hélas !

Mon épouse a demandé un divorce pour faute et l'a obtenu, elle obtient la garde des enfants, le droit d'aller vivre avec eux dans sa famille, et demande surtout la suppression de mes droits de père. Ben voyons !

Toutefois, selon l'ordonnance établie, l'éducation des enfants reste à la charge des deux parents, qu'elle est garante des bonnes relations que les enfants doivent avoir avec leur père, que j'ai le droit de les prendre en vacances de manière fixée par le dit jugement, en tenant compte de la distance qui me sépare des enfants.

Mais, pour les prendre en vacances, je dois aller les chercher chez leur mère et les ramener à mes frais, uniquement à mes frais.